

Conseil d'administration du 14 mars 2023

Bilan du plan d'actions achat 2022

Sommaire

Chiffres clés de l'université	3
Les achats à l'UB – Résumé	4
PREAMBULE	5
Propos introductifs	6
ANALYSE DES AXES DE PERFORMANCE.....	7
AXE 1 : Sécurité juridique.....	8
AXE 2 : Performance économique	10
AXE 3 : Développement durable.....	12
AXE 4 : Accessibilité des PME.....	14
AXE 5 : Achats innovants.....	16
LEVIER TRANSVERSAL	17
SYNTHESE DE L'ANNEE 2022.....	19
ANNEXES	20
FORMULAIRES MARCHES.....	21
CARTOGRAPHIE DES ACHATS 2022	21
CARTOGRAPHIE DES MARCHES 2022.....	21

↓ Chiffres clés de l'université



113,88 M€ HT de dépenses achats
soit 20,23% des dépenses HT globales de l'université

2ie poste de dépenses après la masse salariale



Sécurité juridique

93M€ HT de dépenses couvertes
juridiquement (soit **81,68%**)

269 marchés notifiés / **730** marchés actifs



Performance économique

1,79M€ HT d'économies achats réalisées en
2022 (soit **5,02%** de performance achats sur les
marchés notifiés)



Développement durable

10,04% des marchés notifiés comprennent une
clause sociale (soit **12,63%** des marchés notifiés
hors formulaires)

4 111 heures d'insertion sociale

24,91% des marchés notifiés comprennent une
clause environnementale (soit **31,81%** des
marchés notifiés hors formulaires)



Accès aux PME

56,02% du montant des marchés est attribué à
des PME

144 marchés notifiés à des PME soit **53,53%**
pour un montant de près de **49,5M€ HT**

Les PME girondines ont capté près de 54,68% des
enjeux financiers de l'ensemble des PME retenues



Achats innovants

En 2022, **1** marché innovant notifié



Compétences achats

Plus de **22** jours/homme de formation achats pour
35 agents formés (dont 34 agents formés à la
commande publique à l'université)

48 actions de communication

11 réunions préparatoires au Plan d'Actions Achat

Les achats à l'UB – Résumé

Second poste de dépenses après la masse salariale, les dépenses "achat" de l'université s'élèvent à **125 M€ budgétaire en 2022**, soit 20,23% des dépenses HT globales.



Assurer la sécurité juridique des achats avec le taux de couverture juridique

En 2022, l'université de Bordeaux enregistre, un taux de couverture juridique de **81,68%** des dépenses achats globales (soit 93 M€ HT sur un total de 113,88M€ HT d'achats). Cette performance permet de dépasser l'objectif fixé à 75% et semble se stabiliser sur les 4 dernières années. Sur **269 marchés notifiés, aucun contentieux n'est intervenu.**



Améliorer la performance économique avec les gains achats

Avec près de **1,79 M€ HT d'économies sur 12 mois** en 2022, les actions achats constituent un levier économique au service de la communauté. L'objectif de gains achats annualisés sur l'année 2022 était fixé à 1,2 M€ et est atteint avec près de 600 K€ supplémentaires. Au total sur ces 9 ans, 1,53 M€ HT en moyenne ont été économisés sur 12 mois.



Développer les achats durables avec les clauses sociales et environnementales

En 2022, l'université de Bordeaux a poursuivi ses engagements en matière de développement durable. Ainsi, 27 marchés notifiés soit **10,04%** comportent une clause sociale pour un objectif de 15%. 17 d'entre eux ont permis de générer **4 111 heures d'insertion sociale**. 67 marchés soit **24,91%** contiennent une clause environnementale pour un objectif de 25%.



Faciliter l'accès des PME aux marchés de l'établissement

En 2022, 144 marchés ont été notifiés à des PME, soit près de 54% des marchés notifiés. Ils représentent un chiffre d'affaires total de plus de 49 M€ HT, soit **56,02% du montant des marchés attribués**. Les PME localisées en Gironde ont capté près de 55% des enjeux financiers de l'ensemble des PME retenues. L'objectif 2022 fixé à 35% est ainsi atteint avec 21,02 points de pourcentage supplémentaires.



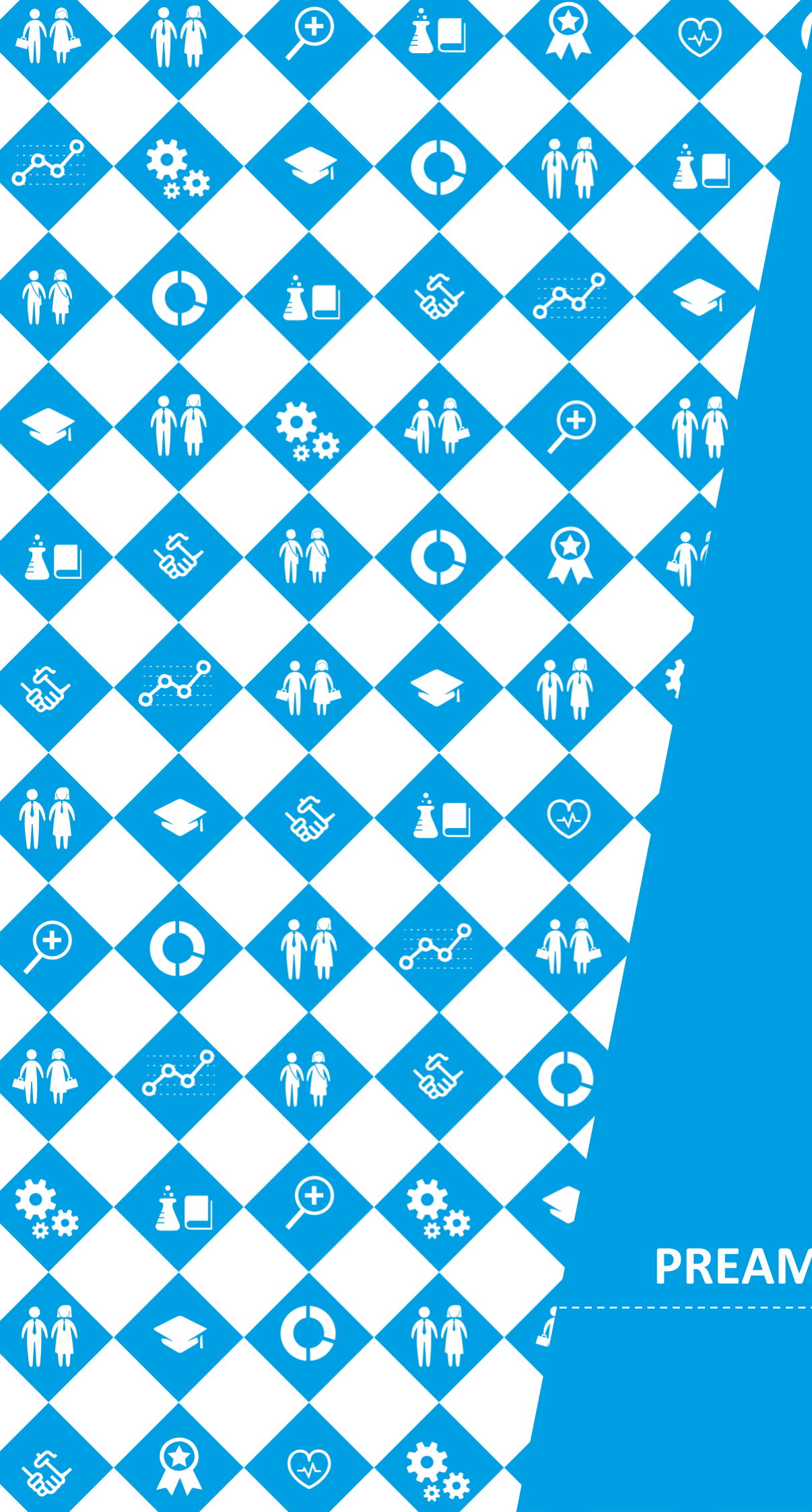
S'ouvrir aux achats innovants, avec la part des dépenses facturées à des PME ou ETI innovantes.

Les résultats ne sont plus transmis par la DAE depuis 2019. En 2022, **1 marché entrant dans le périmètre de l'innovation** a été notifié.



Levier transversal : renforcement des compétences « achats »

Outre les actions sur les volets organisationnels et de formation depuis 2014, c'est plus de 40 actions de communications qui sont effectuées à destination de la communauté tous les ans. En 2022, **48 actions de communication** et des formations ont été réalisées afin de renforcer les connaissances de la communauté à la commande publique.



PREAMBULE

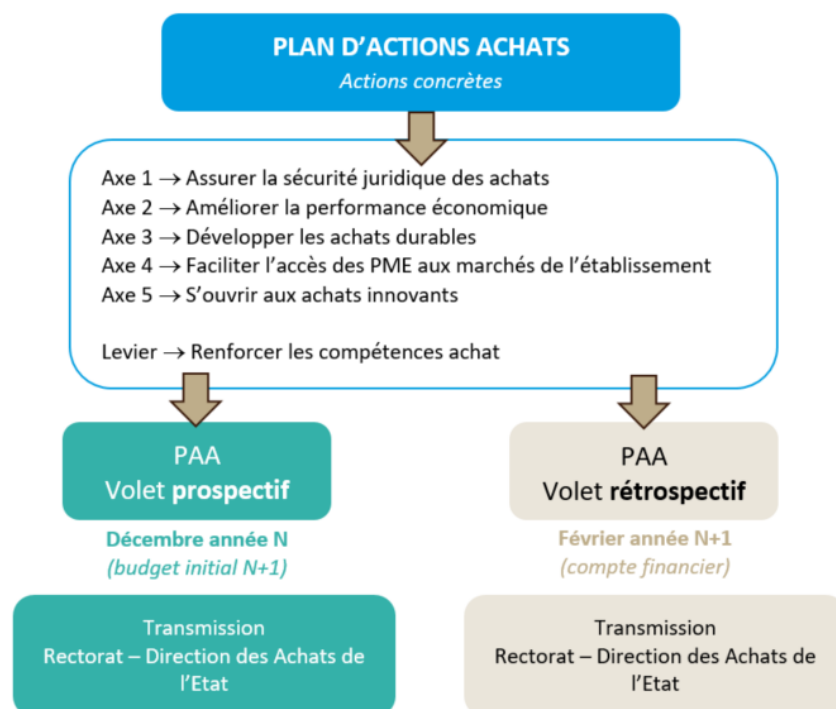
Propos introductifs

Le présent document constitue le bilan du plan d'actions achat 2022 (PAA), dont le volet prospectif (PAA 2022) a été approuvé par le Conseil d'Administration dans sa séance du 13 décembre 2021.

Il présente une synthèse des actions mises en œuvre jusqu'au 31 décembre 2022 sur les cinq axes de la politique d'achat de l'université, et des actions de formation et de communication réalisées dans l'objectif de renforcer les compétences achat au sein de la communauté (levier transversal) :

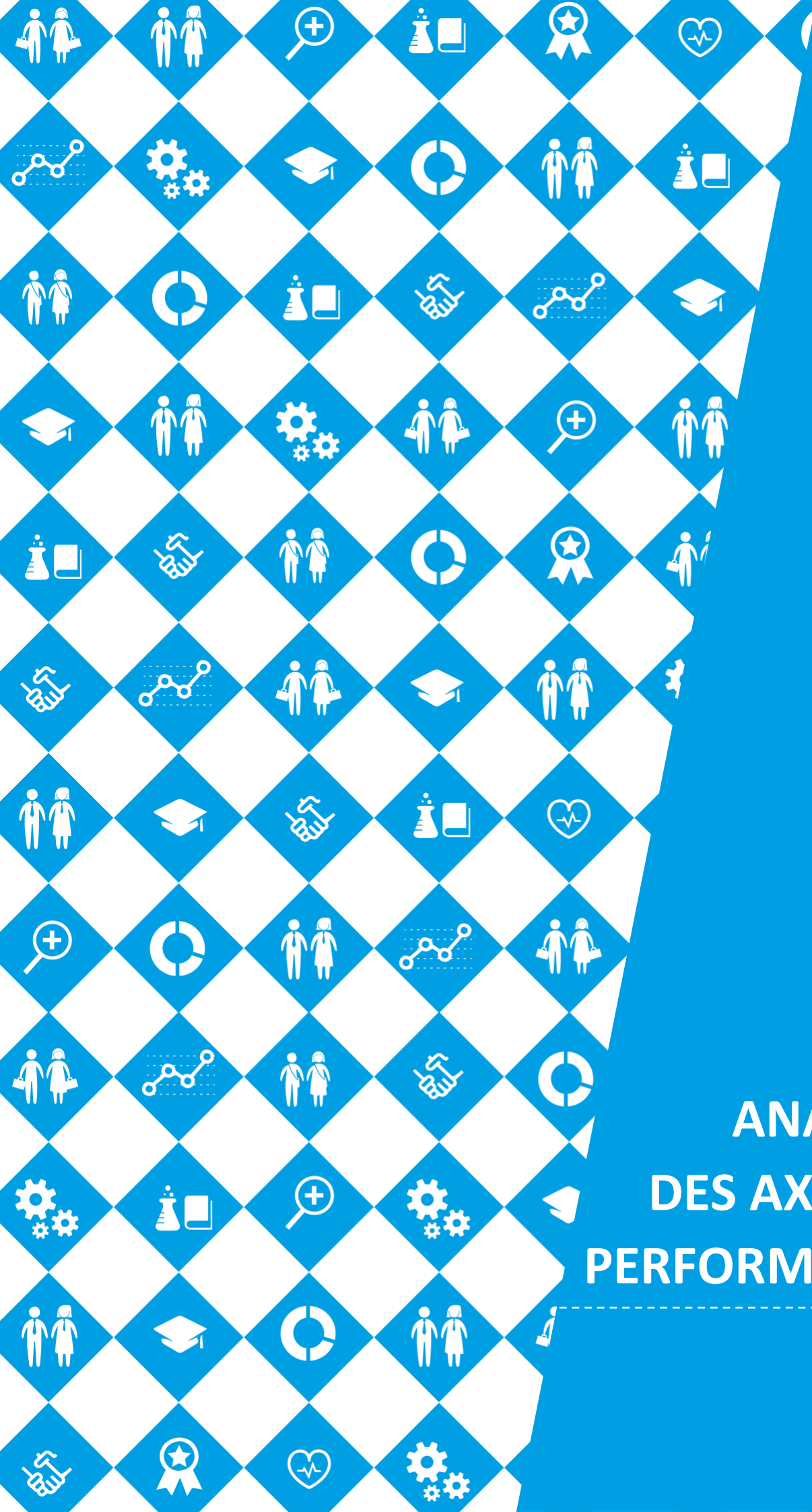
- Axe 1 – Assurer la sécurité juridique,
- Axe 2 – Améliorer la performance économique,
- Axe 3 – Développer les achats durables,
- Axe 4 – Faciliter l'accès des PME aux achats de l'université,
- Axe 5 – Aider au développement des entreprises et notamment à la croissance des PME et ETI porteuses de solutions innovantes,
- Levier transversal – Renforcement des compétences achat.

Le PAA 2022 a été adressé au Rectorat, puis à la Direction des Achats de l'Etat (DAE), avant le 31 décembre 2021. Ce volet rétrospectif doit également leur être transmis avant le 31 mars 2023.



Pour ce bilan :

- Pour l'axe 1, les données ont été extraites de BO depuis la brique « GFC Dépenses » du système d'information COCKTAIL, le 25 janvier 2023,
- Pour les autres axes, les données sont issues d'un tableau de suivi hors système d'information,
- Les montants sont exprimés hors taxe (HT) et concernent les achats dont les paiements ont été réalisés sur 2022.



**ANALYSE
DES AXES DE
PERFORMANCE**



AXE 1 : Sécurité juridique



75% des achats couverts juridiquement par un marché formalisé

Assurer la sécurité juridique, c'est :

- Respecter les procédures d'achats,
- Garantir la régularité juridique des procédures et des documents contractuels,
- Assurer la couverture des dépenses sur des marchés.

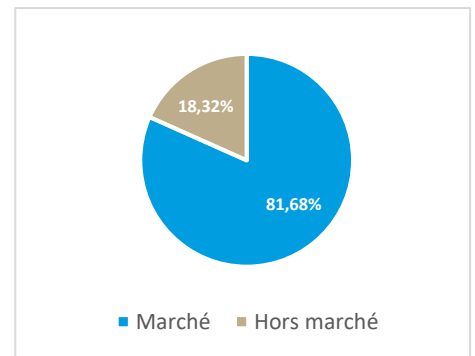
L'indicateur de mesure utilisé :

Taux des dépenses couvertes par des marchés. Depuis 2017, l'indicateur intègre les dépenses réalisées par application des Conditions Générales d'Achats mises en place en octobre 2016, pour les achats inférieurs à 25 K€ HT sur l'année.

>> Résultats

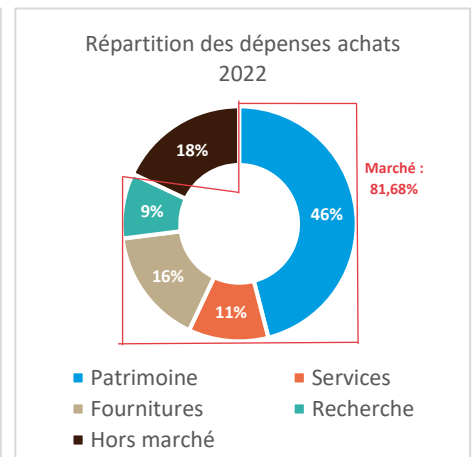
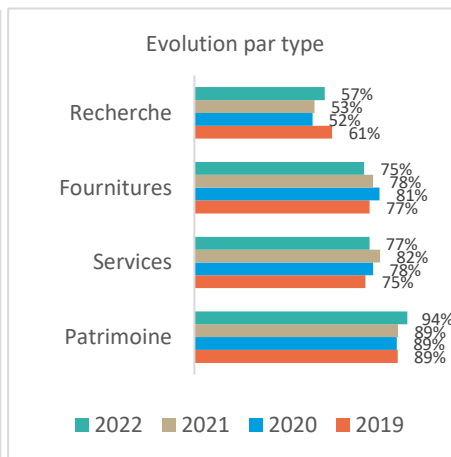
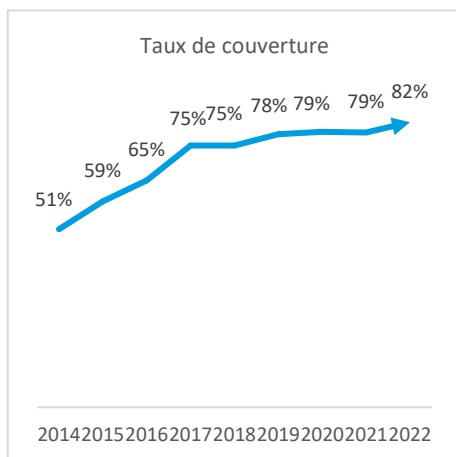
Au 31 décembre 2022, le taux de couverture des dépenses sur marché atteint **81,68%**, soit 93 M€ HT sur un total de plus de 113,88 M€ HT d'achats. L'objectif, fixé à 75%, est ainsi atteint avec près de 7 points supplémentaires. Cette hausse s'explique par l'effet du Plan de Relance National qui a donné lieu à plus de 20M€HT de dépenses supplémentaires couvertes par un marché.

Par ailleurs, aucun contentieux perdant n'est intervenu sur la période d'observation.



Evolution 2014-2022 :

L'évolution du taux de couverture des dépenses sur marchés en 9 ans souligne un renforcement de la sécurité juridique des achats à l'université. Le taux de couverture a nettement progressé, marquant une hausse de 30,68 points de pourcentage entre 2014 et 2022.



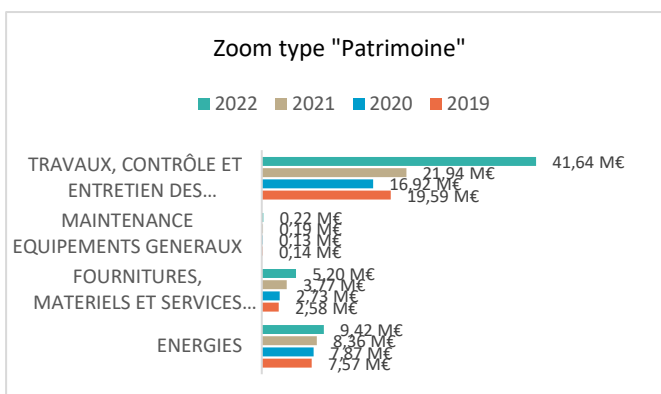
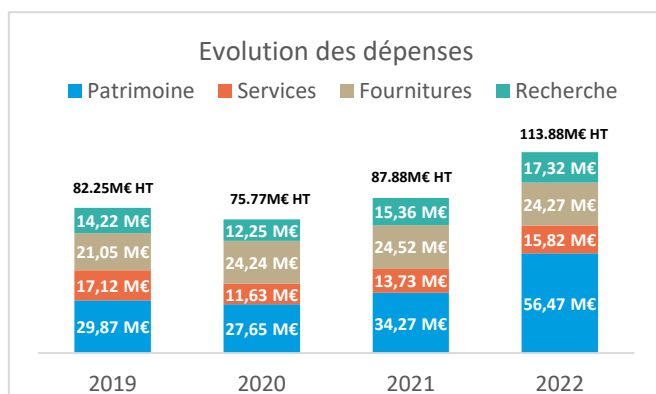


AXE 1 : Sécurité juridique

ANALYSE

o La hausse des dépenses totales

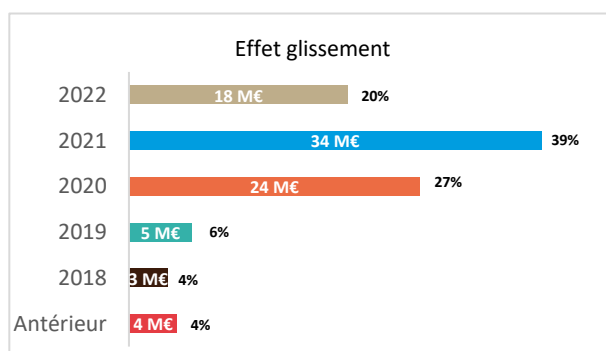
Sur la période 2019-2022, une hausse des dépenses de l'ordre de 31,63 M€ HT est constatée. Cette hausse résulte principalement des effets du Plan de Relance National entraînant une augmentation des dépenses achats de plus de 26M€ HT entre 2021 et 2022. A ce titre, une hausse de l'activité liée au type « Patrimoine » est constatée avec notamment une accélération des dépenses de travaux (+22M€ HT sur 4 ans).



o L'effet glissement

Sur 2022, l'évolution du taux global de couverture marché présente un lien direct avec le nombre de marchés actifs et à une activité soutenue depuis 2014 : le caractère pluriannuel de nombreux marchés génère un effet de glissement des dépenses sur les années ultérieures à la notification. Ceci impacte le taux de couverture constaté annuellement. Ainsi, le taux de couverture 2022 résulte de l'utilisation de **730 marchés actifs** entre 2011 et 2022.

Cet effet glissement est d'autant plus important sur les marchés de travaux notifiés en 2021, lesquels ont permis de générer près de 17M€ HT de dépenses impactant directement le taux de couverture 2022.



o Le rôle des Conditions Générales d'Achats (CGA) et des formulaires marchés

Depuis octobre 2016, l'application des Conditions Générales d'Achats (CGA) pour les achats sur les codes de nomenclature inférieurs à 25 000€ HT sur l'année, a entraîné une hausse significative du taux de couverture dès 2017 ayant permis de sécuriser, de manière constante, environ 4M€ HT supplémentaires par an.

Les formulaires marchés mis en place depuis février 2020 ont eu un impact direct sur le taux de couverture avec près de 2,29M€ HT de dépenses en 2022 vs. 2,43M €HT en 2021 (cf. Annexe « Formulaires marchés »).



AXE 2 : Performance économique



1,2 M€ HT de gains annualisés

Cet axe vise à réduire :

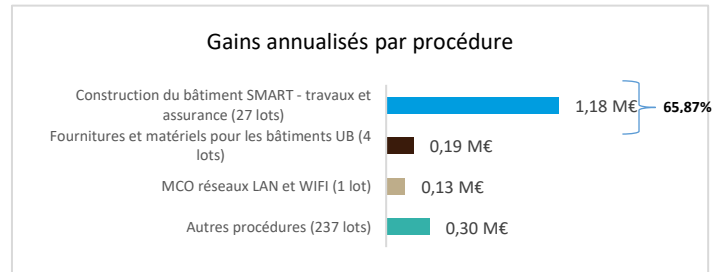
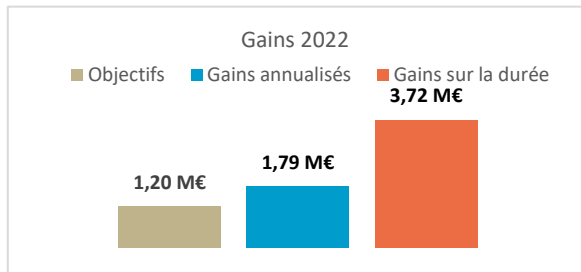
- **Les coûts directs** (prix d'achat, coûts complets comprenant le prix d'achat et le coût d'un équipement sur son cycle de vie),
- **Les coûts indirects** (coûts de gestion internes) supportés par l'université.

L'indicateur de mesure utilisé :

Somme des gains obtenus sur les actions mises en œuvre au titre de l'exercice. Depuis 2018, les gains sont exprimés en montant annualisé (PAA/Hors PAA) afin de se caler sur les méthodes de mesures de l'Etat et des hôpitaux.

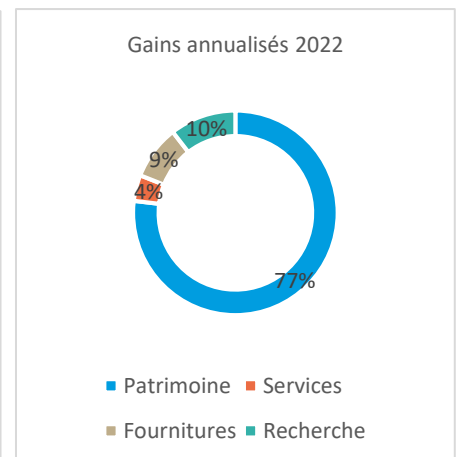
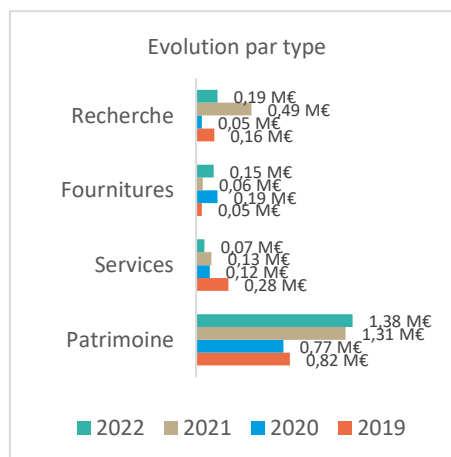
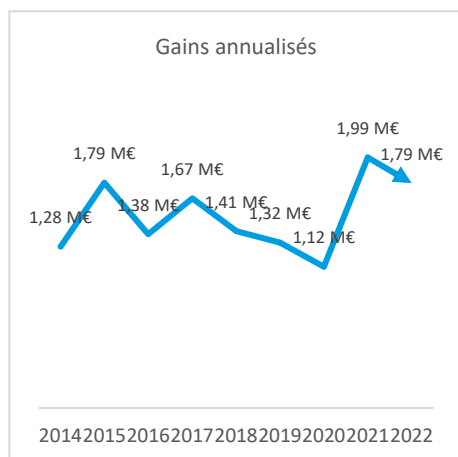
>> Résultats

Les 269 marchés notifiés en 2022 pour un montant total annualisé de plus de 88 M€ HT ont donné lieu à **1,79 M€ HT** d'économies sur 12 mois soit plus de 3,7M€ HT sur la durée totale des marchés. Ce volume important de gains résulte principalement d'un projet (Construction bâtiment SMART) qui a donné lieu à la notification de 27 lots (travaux et assurance) et généré près de 66% des gains annualisés.



Evolution 2014-2022 :

Sur la période près de 14M€ HT de gains annualisés ont été réalisés soit en moyenne 1,53M€ par an.





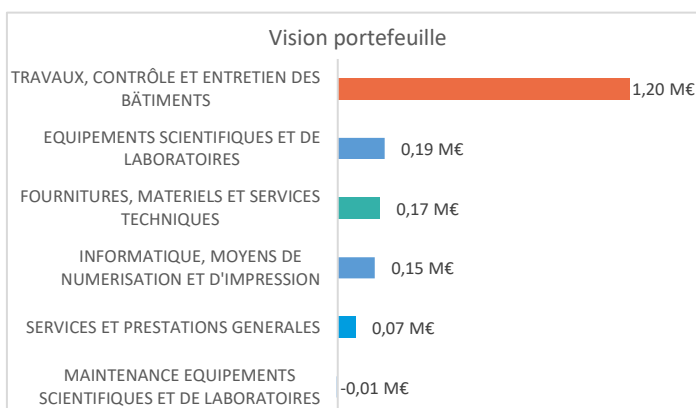
AXE 2 : Performance économique

ANALYSE

○ Répartition des gains par type d'achats

La performance achat sur les marchés notifiés en 2022 s'élève à 5% par rapport au prix de référence. Les marchés de type « Patrimoine » qui sont à l'origine de 77% des gains réalisés, essentiellement du fait des travaux, atteignent une performance achat de près de 10,38%.

	Montant HT annualisé	Montant estimatif annualisé	Gains ou perte à notification sur 12 mois	% gains
PATRIMOINE	13 253 418,86	11 878 175,23	1 375 243,63	10,38%
SERVICES	6 070 113,14	5 996 703,35	73 409,79	1,21%
FOURNITURES	9 137 176,90	8 984 372,39	152 804,51	1,67%
RECHERCHE	7 168 672,34	6 981 153,79	187 518,55	2,62%
TOTAL GENERAL	35 629 381,24	33 840 404,76	1 788 976,48	5,02%



○ Les actions de progrès

Plusieurs marchés sont représentatifs d'actions dépassant l'approche de la seule performance économique :

- **Les achats de service traiteurs** font le lien direct avec la politique de transitions portée par l'établissement. La passation de ce marché a été menée par la Direction des achats avec un groupe de travail représentatif des structures qui a été associé à l'ensemble des phases de la consultation (élaboration de la stratégie achat, rédaction du cahier des charges, participation aux sessions de dégustations). Le cahier des charges du marché porte la forte ambition de l'établissement en matière sociale et environnementale pour **tendre notamment vers des prestations sans plastique à usage unique**. En outre, les préparations fournies par les titulaires comprennent une part au moins égale, en valeur, à 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de **produits issus de l'agriculture biologique**. Ce marché prévoit la possibilité de repas végétariens, vegan, sans allergènes.
- Le recours à de nouveaux moyens de mutualisation via la centrale d'achat hospitalière UNIHA. Ainsi, l'IHU a pu profiter de l'expertise hospitalière pour acquérir rapidement un scanner photonique profitant de performances spécifiques dans le domaine de l'imagerie cardiaque avec un prix promotionnel et des frais de gestions réduits portant l'économie à 11%. Le renouvellement du marché de fournitures d'atelier et quincaillerie, après une étude du marché UNIHA auprès des fournisseurs et des commandes tests par le Pôle Patrimoine et Environnement, a permis d'obtenir des conditions tarifaires très avantageuses (35% de gains)
- La mise en place de marchés transversaux pour les équipements d'animalerie nécessaires au nouveau bâtiment de Recherche (site de Carreire) a permis de faire bénéficier à l'ensemble de la communauté scientifique de l'Université de Bordeaux des meilleurs standards, notamment en matière de soutien aux activités de recherche in vivo. Ces marchés permettront également de moderniser les installations existantes. Ces marchés ont permis d'insérer, grâce à une volonté forte du prescripteur porteur du projet (SCA), l'ensemble des clauses environnementales (au nombre de 12) sur le domaine Recherche pour l'année 2022.



AXE 3 : Développement durable



15% des marchés avec clause sociale
25% des marchés avec clause environnementale

Achat durable : trois piliers interdépendants

- **Économique** (axe 2 PAA),
- **Social** (soutien et accompagnement des plus fragiles),
- **Environnemental** (contribuer à un développement écologiquement soutenable).

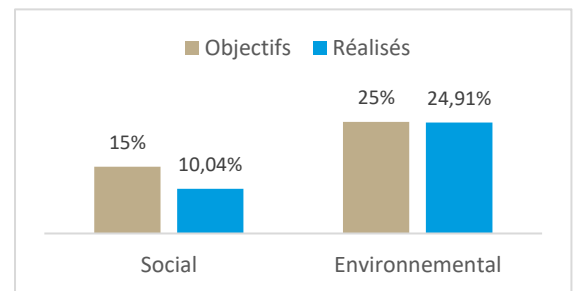
L'indicateur de mesure utilisé :

Part des marchés comportant une clause sociale et/ou environnementale par rapport au nombre total de marchés notifiés.

>> Résultats

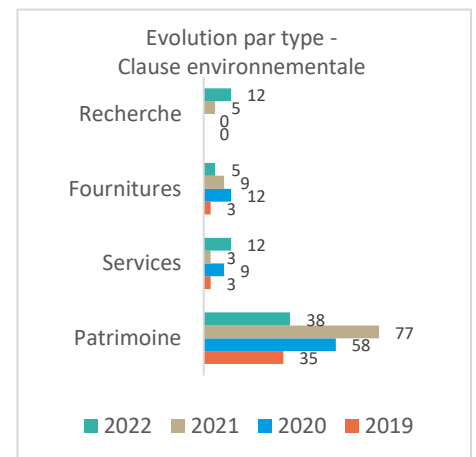
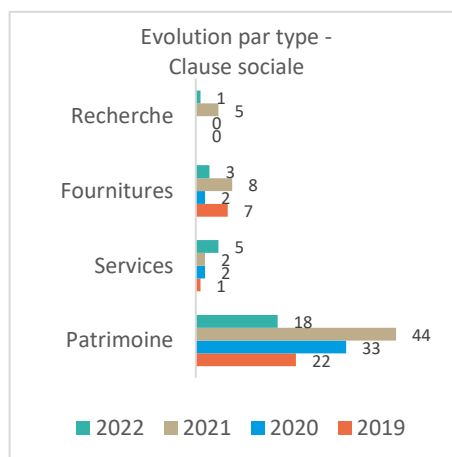
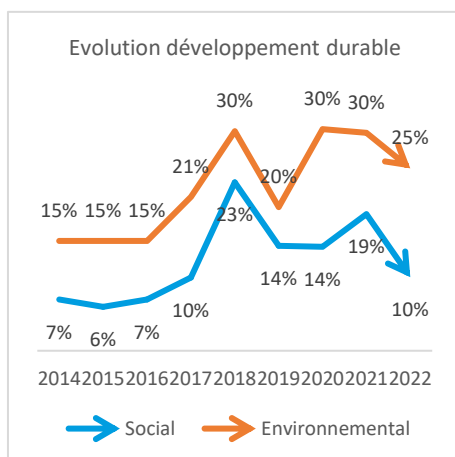
Sur l'exercice 2022 :

- **10,04%** des marchés notifiés comportent une **clause sociale** (soit **12,63%** des marchés notifiés hors formulaires).
- **24,91%** des marchés notifiés comportent une **clause environnementale** (soit **31,81%** des marchés notifiés hors formulaires).



Evolution 2014-2022 :

Depuis 2014, l'université de Bordeaux s'est engagée dans une véritable démarche de développement durable. A ce titre, si les résultats atteints ont connu une progression, le pan social reste à développer dans les achats de fournitures et de recherche.





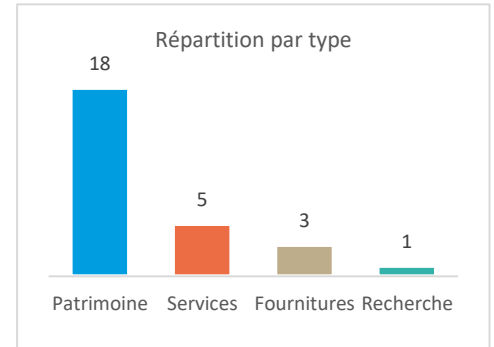
AXE 3 : Développement durable

ANALYSE

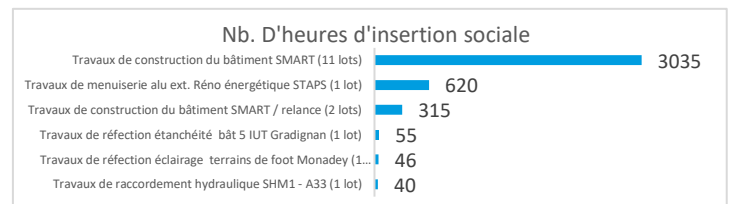
o Clauses sociales

27 marchés (soit 15 procédures) ont été notifiés en prenant en compte des considérations d'ordre social.

- 67% proviennent du type « Patrimoine » pour un montant d'attribution annualisé de 7,3M€ ;
- 11% proviennent du type « Fournitures » pour un montant d'attribution annualisé de 177K€ et 18,52% proviennent du type « Services » pour un montant annualisé de 74,2K€ ;
- 4% proviennent du type « Recherche » pour un montant d'attribution annualisé de 37,5K€
- L'exclusion des formulaires marchés permet d'atteindre un taux de **12,63%** de marchés notifiés avec une clause sociale.

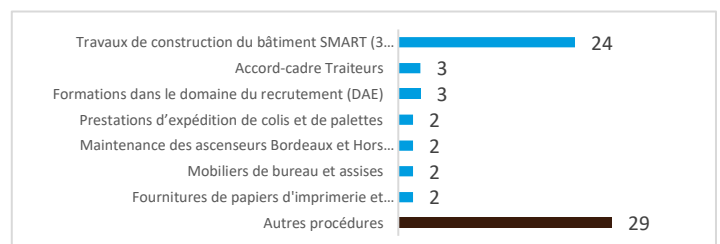
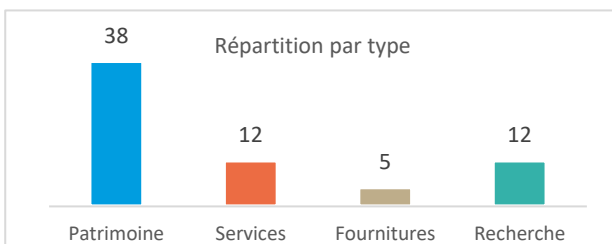


17 marchés ont permis de générer **4 111 heures d'insertion sociale** dans le portefeuille « travaux ». Cela représente plus de **2,6 équivalents temps plein (ETP)** sur l'année.



o Clauses environnementales


- **67 marchés** (soit 38 procédures) intègrent des considérations d'ordre environnemental. 57% proviennent du type « Patrimoine », 18% du type « Recherche », 18% du type « Services » et 7% du type « Fournitures ». L'exclusion des formulaires marchés permet d'atteindre un taux de **31,81%** de marchés notifiés avec une clause environnementale.



Les mesures en faveur de l'environnement :

- Engagement en matière de protection de l'environnement concernant la fabrication, le conditionnement, l'approvisionnement ainsi que la traçabilité des produits
- Réduire des nuisances sonores, des polluants dans l'air, adopter des techniques et produits respectueux de l'environnement (Eco label ou normes équivalentes)
- Valoriser la performance énergétique par la réalisation de travaux de rénovation
- Réduire les déchets et gestion différenciée (tri sélectif, évacuation, valorisation, élimination des déchets).

↓ AXE 4 : Accessibilité des PME

 **35%** du montant des marchés formalisés notifiés à des petites et moyennes entreprises (PME)

Une PME c'est :

- Une entreprise de moins de **250 salariés**,
- Ayant un **chiffre d'affaires de moins de 50 M€** ou un **bilan de moins de 43 M€**.

L'indicateur de mesure utilisé :

Part du montant des marchés attribués aux PME* par rapport au montant total des marchés notifiés dans l'année.

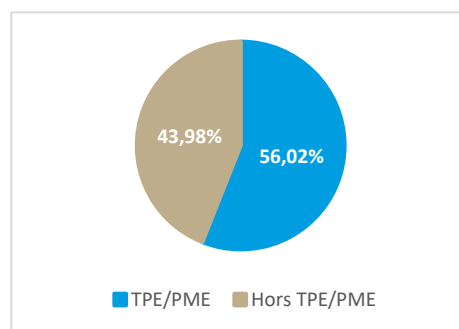
*PME hors secteur public (Données INSEE)

Un travail de fiabilisation des données a été effectué avec la DSI afin d'automatiser le typage des entreprises issues de la base de données INSEE qui est directement intégrée au fichier fournisseurs dans Agrhum.

>> Résultats

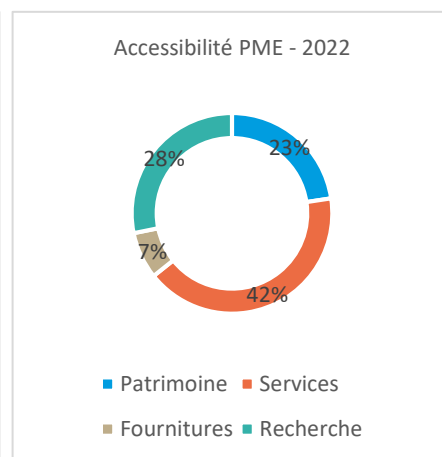
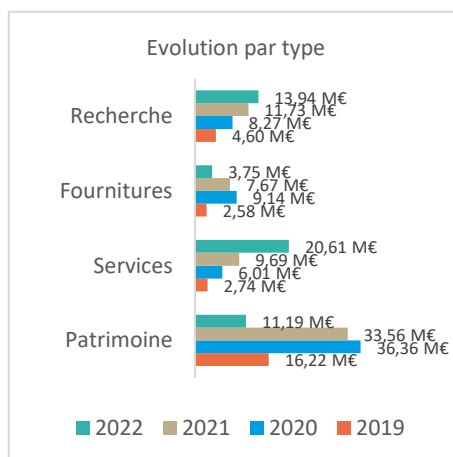
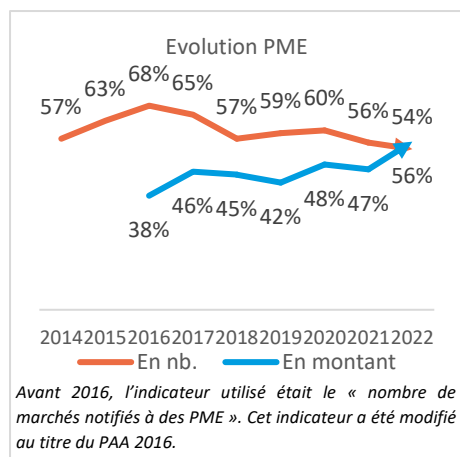
144 marchés ont été notifiés à des PME, soit près de 54% des marchés notifiés. Ils représentent un chiffre d'affaires total de 49,48 M€ HT (18,79 M€ HT sur 12 mois), soit **56,02%** du montant des marchés attribués. L'objectif, fixé à 35% du montant des marchés attribués, est donc atteint.

Le chiffre d'affaires attribué aux PME varie de 2,2 K€ HT à 8,8 M€ HT, soit un chiffre d'affaires moyen par marché de 446 K€ HT vs. 399 K€ HT en 2021.



Evolution 2014-2022 :

D'un point de vue général, la part du nombre de marchés attribués à des PME présente une relative stabilité sur la période. En revanche, le volume financier attribué aux PME a augmenté depuis 2015.





AXE 4 : Accessibilité des PME

ANALYSE

○ Répartition par type d'achats

Type achats	Nombre de marchés formalisés	Marchés attribués à des PME		Montant total des marchés	Chiffre d'affaires des PME		
		En nombre	En part		Montant des marchés notifiés à des PME	Part sur les marchés du type	Part sur le montant total des marchés 2022
PATRIMOINE	86	45	16,73%	22 307 062,73	11 187 384,49	50,15%	12,67%
SERVICES	40	18	6,69%	22 651 405,87	20 614 026,28	91,01%	23,34%
FOURNITURES	73	46	17,10%	21 611 794,03	3 747 414,62	17,34%	4,24%
RECHERCHE	69	35	13,01%	21 721 532,25	13 936 254,74	64,16%	15,78%
DEPENSES HORS ACHATS ⁽¹⁾	1	0	0,00%	39 188,00	0,00	0,00%	0,00%
TOTAL GENERAL	269	144	53,53%	88 330 982,88	49 485 080,13	56,02%	56,02%

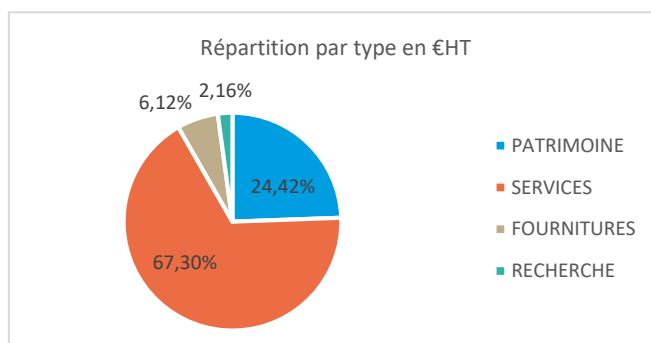
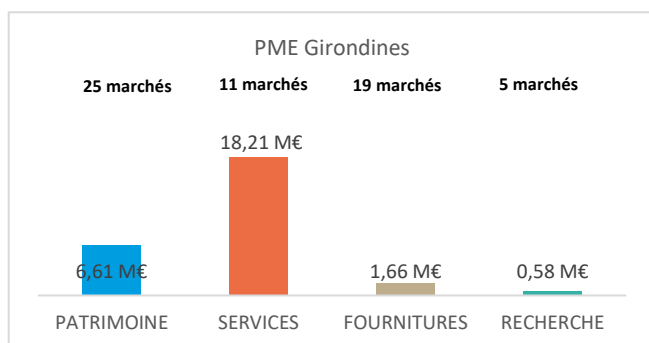
(1) Recours à un formulaire marché pour sécuriser une relation contractuelle avec un centre de ressources technologiques.

Le volume financier capté par des PME dans le cadre des marchés formalisés diffère selon les spécificités du type achat concerné. Ainsi :

- « FOURNITURES » est le type achat sur lequel les marchés attribués aux PME sont les plus importants en nombre,
- Les 18 marchés attribués aux PME sur les « SERVICES » représentent 91,01% du montant des marchés du type achat. Cette proportion est à relativiser car elle ne constitue que 23,34% du montant total des marchés attribués.

○ Les PME locales

Les PME localisées en Gironde sont parvenues à capter 41,67% du nombre de marchés attribués sur l'année à des PME (soit 60 sur 144). Cela représente 54,68% des enjeux financiers de l'ensemble des PME retenues. 11 marchés attribués à des PME locales sont issus du « SERVICES » et capitalisent 88,33% des enjeux financiers qui en découlent. L'allotissement mis en œuvre a joué un rôle essentiel pour faciliter l'accès des PME aux marchés de l'université.





AXE 5 : Achats innovants



Aider au développement des entreprises, et notamment à la croissance des PME et ETI porteuses de solutions innovantes

PME ou ETI innovantes :

Celles-ci bénéficient soit du :

- Crédit d'impôt recherche,
- Crédit d'impôt innovation,
- Statut de jeune entreprise innovante.

L'indicateur de mesure utilisé :

Depuis fin 2017, l'indicateur est calculé par la Direction Générale des Entreprises et correspond à la part des dépenses facturées à des PME ou ETI innovantes. Celui-ci n'est pas déterminable au niveau de l'établissement ⁽¹⁾.

(1) Cet indicateur défini par la DAE repose sur des données soumises au respect du secret fiscal. Celui-ci n'est donc pas déterminable au niveau de l'établissement. Ce principe impose également que le contenu des données ne peut être communiqué que par la DAE/DGE.

Initialement 2% des montants des marchés devaient être attribués à des PME ou ETI innovantes, d'ici à 2020. Suite à l'évolution de l'indicateur en 2017, aucun objectif à atteindre n'est fixé par la Direction des Achats de l'Etat (DAE).

>> Résultats

Les résultats ne sont plus transmis par la DAE depuis 2019. Les derniers résultats 2018 communiqués par la DAE en fin d'année 2019, indiquaient un taux de **8,65%** de dépenses dites innovantes (soit 5,90 M€).

En 2022, 1 marché entrant dans le périmètre de l'innovation a été notifié pour :

- La fourniture, livraison, installation et mise en ordre de marche d'un lecteur de plaque à double faisceau de lecture en bioluminescence / fluorescence (IMS).

Les marges de progrès tant au niveau national qu'au niveau de notre établissement restent très importantes.



LEVIER TRANSVERSAL



Renforcer les compétences et la culture achat à l'université

Volet organisationnel	Volet formation	Volet communication
<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer les achats avec les structures → Améliorer les outils achats/marchés. 	<p>Etablir un plan de formation « achat » à destination de la communauté universitaire dans l'objectif de renforcer les compétences.</p>	<p>Publier et diffuser des informations, actualités et/ou procédures achat.</p>

>> Volet organisationnel

- **Expression du besoin d'un système d'information achat (SIHA) intégrant les demandes de marchés et le pilotage des marchés** : Ce projet s'inscrit dans une perspective d'optimisation et de professionnalisation de la fonction achat au sein de l'établissement. Le déploiement d'un SIHA doit répondre au besoin suivant : **avoir un seul outil/SIHA depuis la demande/l'expression du besoin achat jusqu'à l'exécution du marché** (intégration des demandes de marchés, planification des marchés, tableau de suivi marchés et suivi de l'exécution et remontées des données DAE dans la solution AppachWeb). En 2022, des ateliers ont été menés avec la DSI permettant ainsi d'identifier les fonctionnalités de base, de valider le développement potentiel des fonctionnalités demandées par l'université et d'estimer un coût de la solution. En parallèle, des travaux avec la DAE sont menés pour étudier le déploiement potentiel du SIHA Etat aux établissements publics répondant à ce besoin. Une réponse doit être apportée par la DAE courant 2023.
- **Poursuite du projet de déploiement d'un parapheur électronique** s'inscrivant dans le cadre de la dématérialisation des marchés et de la signature électronique. Les tests réalisés en 2020, qui s'étaient pourtant révélés satisfaisants n'ont pas pu aboutir à une mise en production. La solution proposée par Libriciel devait être déployée avec une solution d'archivage dans NUXEO. Malgré les efforts communs (DA/DSI), les tests ont permis de démontrer que l'interfaçage NUXEO/IPARAPHEUR entraînait une complexification et une démultiplication des tâches à accomplir par la Direction des Achats. Une solution alternative a ainsi été proposée par la DSI en juin 2022 et des tests sont encore en cours. La mise en production du parapheur électronique sera effectuée courant 2023.
- **Evolution de la Nomenclature Achats Recherche Enseignement Supérieur (NACRES)** dans l'objectif de s'aligner à la nomenclature nationale et ainsi de disposer d'une nomenclature achats commune à l'ensemble des établissements qui l'utilisent (exemple : CNRS, INSERM ...). Cela doit faciliter le suivi et l'analyse des dépenses à un niveau national et local. Un travail d'harmonisation et de recodification des codes NACRES a été mené tout au long de l'année 2022 afin d'assurer la mise en production dans le système d'information financier (GFC) le 1^{er} janvier 2023.

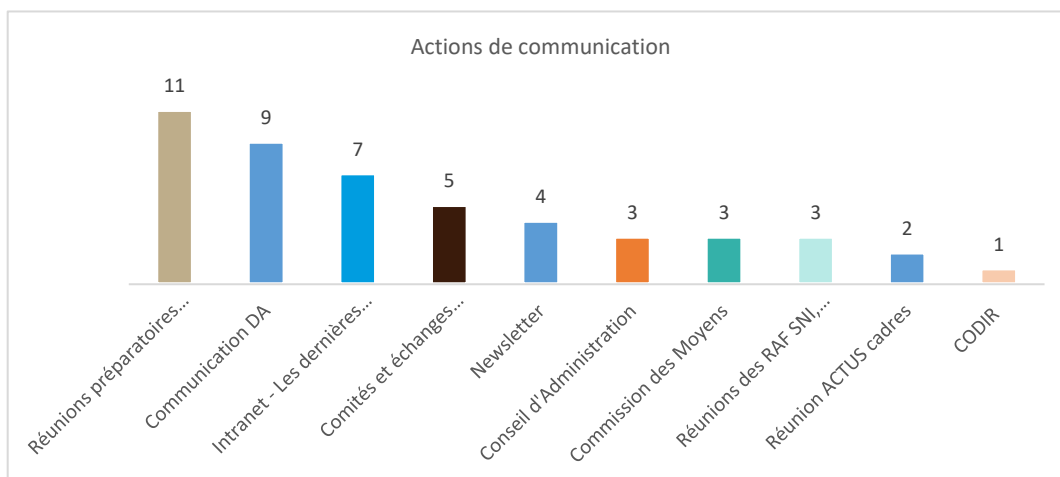
>> Volet formation

En 2022, dans un objectif de renforcement des compétences et de la culture achat à l'université, près de **22 jours de formation ont été réalisés permettant de former 35 agents**. De plus, des actions spécifiques ont également pu être menées notamment afin d'optimiser le suivi administratif, technique et financier des marchés publics et d'améliorer la connaissance de la communauté universitaire à la commande publique. Un fort turn-over sur l'année 2022 n'a pas permis de former les agents de la Direction des Achats.



>> Volet communication

- **48 actions de communication** ont été menées au cours de l'année.



SYNTHESE DE L'ANNEE 2022



Objectifs 2022

Axe 1 – Sécurité juridique

Taux de couverture marché : **75%**

Axe 2 – Performance économique

Gains annualisés : **1,2M€ HT**

Axe 3 – Développement durable

15% de marchés à clause sociale

25% de marchés à clause environnementale

Axe 4 – Accessibilité des PME

35% du montant des marchés formalisés notifiés à des PME

Résultats 2022

Axe 1 – Sécurité juridique

- Taux de couverture marché **avec les formulaires** : **81,68%**
- Taux de couverture marché **sans les formulaires** : **79,66%**

Axe 2 – Performance économique

- Gains annualisés : **1,79 M€ HT**

Axe 3 – Développement durable

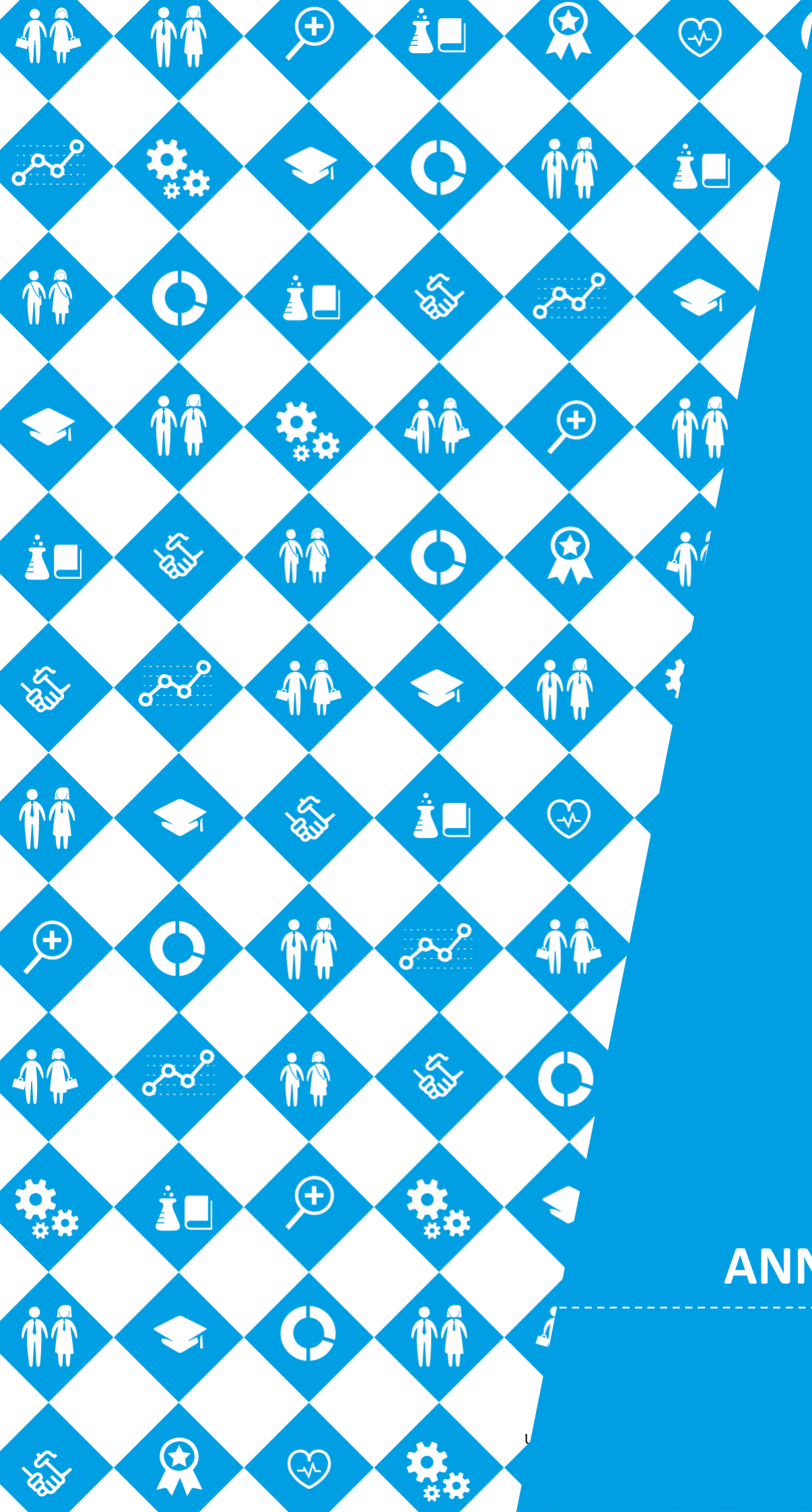
- 10,04%** de marchés à clause sociale **avec les formulaires**
- 12,63%** de marchés à clause sociale **sans les formulaires**
- 24,91%** de marchés à clause environnementale **avec les formulaires**
- 31,81%** de marchés à clause environnementale **sans les formulaires**

Axe 4 – Accessibilité des PME

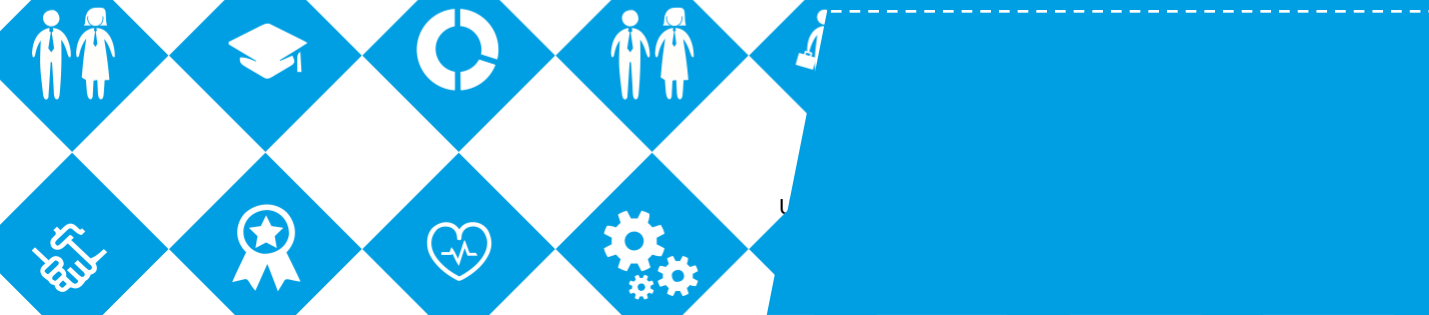
- 56,02%** du montant des marchés formalisés notifiés à des PME **avec les formulaires**
- 56,10%** du montant des marchés formalisés notifiés à des PME **sans les formulaires**

LEVIER « Développement des compétences achats »

Près de **22** jours/ homme de formation sur les achats pour **35** agents concernés
48 actions de communication
dont **11** réunions préparatoires au PAA



ANNEXES



↓ FORMULAIRES MARCHES



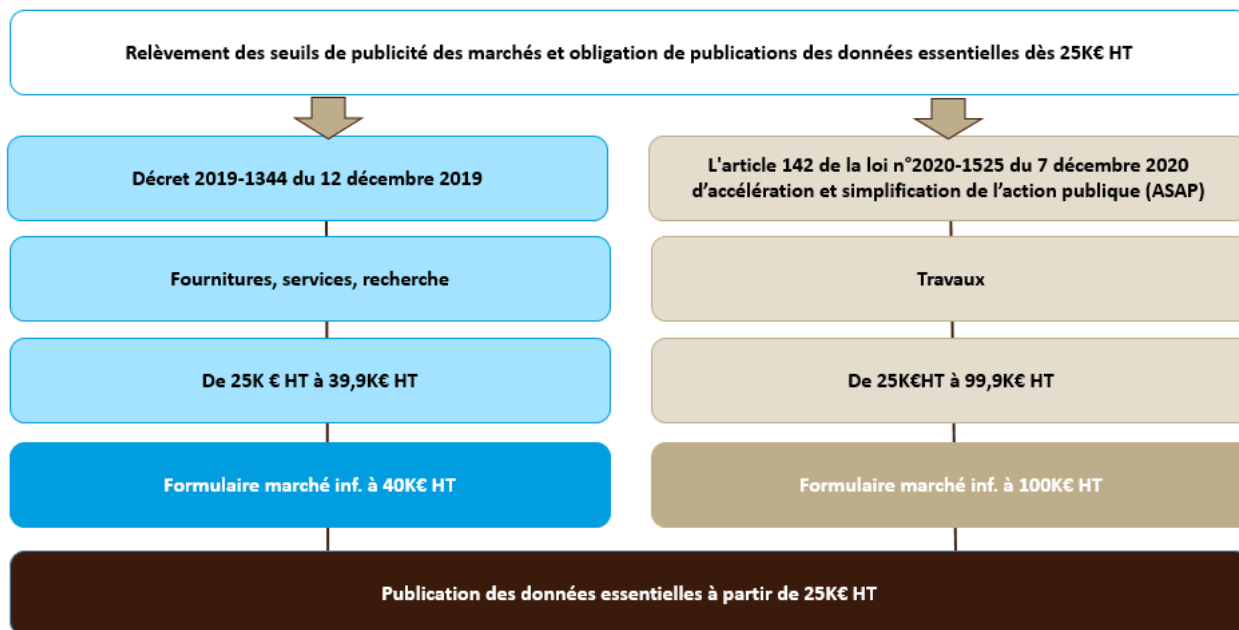
Veiller au respect et à la bonne application des évolutions réglementaires.

Relèvement du seuil de publicité marchés

- Allègement des procédures,
- Accès facilité des PME aux marchés,
- Obligation de publication de 5 données essentielles pour toutes dépenses supérieures ou égales à 25 K€ HT.

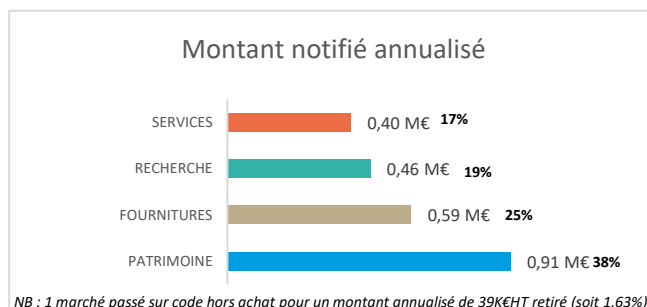
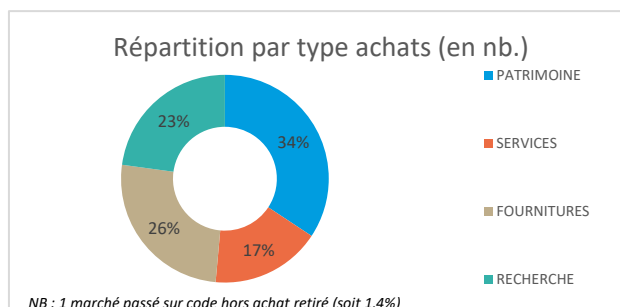
Outils visant à assurer le respect des règles :

Procédure de demande de marché fourniture, service et recherche inférieur à 40 K€ HT (*formulaire fourniture, service et recherche*)
Procédure de demande de marché travaux inf. à 100 K€ HT (*formulaire travaux*).



Afin de répondre à cette évolution, l'université de Bordeaux a mis à la disposition de la communauté, un formulaire de demande de marché adopté par le Conseil d'Administration du 27 février 2020 dans le cadre de la mise à jour du Guide de l'Achat.

○ Répartition par type achats



○ Impact sur les indicateurs achats

Le déploiement des formulaires a impacté les indicateurs achats de l'université de Bordeaux. En effet, même si ceux-ci permettent une meilleure couverture juridique, ils ne permettent pas de générer de gains. Ils ne comportent ni clauses sociales ni clauses environnementales ne permettant pas d'atteindre les objectifs

	Activité avec formulaire	Activité formulaire	Activité sans formulaire	EFFET DU DEPLOIEMENT DES FORMULAIRES SUR L'ACTIVITE
NB. MARCHES NOTIFIES	269	71	198	+ 71 marchés notifiés (vs. +92 en 2021)
NB. MARCHES ACTIFS	730	101	629	+ 101 marchés actifs (vs. +104 en 2021)
TAUX DE COUVERTURE	81,68%	-	79,66%	+ 2,02 points de pourcentage (vs. 2,76 en 2021)
GAINS	1,79M€ HT	-	1,79M€ HT	Pas de gains réalisés
CLAUSES SOCIALES	10,04%	2,82%	12,63%	- 2,59 points de pourcentage (vs. -7,67 en 2021)
CLAUSES ENVIRONNEMENTALES	24,91%	5,63%	31,81%	-6,9 points de pourcentage (vs. -12,22 en 2021)
ACCES AUX PME	56,02%	53,57%	56,10%	+0,08 points de pourcentage (vs. +0,16 en 2021)

>> Résultats

Au 31 décembre 2022, **71 formulaires marchés vs. 92 en 2021** ont été notifiés pour un montant de **2,4 M€ HT sur 12 mois** (soit 2,6M€ HT sur la durée totale des marchés). Ces formulaires se sont traduits par une hausse de l'activité marchés depuis 2 années consécutives. Avant la mise en place de ces formulaires, étaient notifiés en moyenne 215 marchés par an. Sur les 233 formulaires notifiés entre 2020 et 2022, 101 étaient actifs en 2022 et ont permis de générer 2,3 M€ HT de dépenses achats. Par ailleurs, près de **56%** des marchés passés par les formulaires ont été notifiés à des PME pour montant annualisé de 1,29M€HT (soit 54% du montant total). Les PME localisées en Gironde ont capté **55% des enjeux financiers** de l'ensemble des PME retenues dans le cadre des formulaires marchés.

4 661

Fournisseurs

CA moyen : 24,43 K€

CARTOGRAPHIE DES ACHATS 2022

Plus de 113,88 M€ HT d'achats

(± 20,23% des dépenses de l'université)

36 147

Commandes

Montant moyen : 3,15 K€

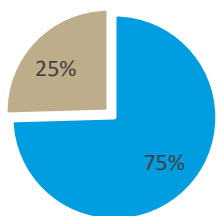
RECHERCHE ET FOURNITURES (± 41,58 M€)

PATRIMOINE ET SERVICES (± 72,30 M€)

FOURNITURES

± 24 M€ (21%)

■ Marché ■ Hors marché



1 906 fournisseurs
CA moyen ± 13 K€

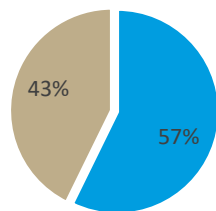
11 187 commandes
Montant moyen ± 2,2 K€

INVESTISSEMENT : 23% - FONCTIONNEMENT : 77%

RECHERCHE

± 17 M€ (15%)

■ Marché ■ Hors marché



1 174 fournisseurs
CA moyen ± 15 K€

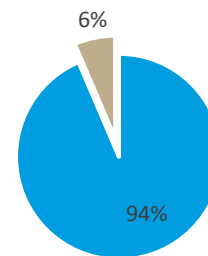
9 997 commandes
Montant moyen ± 1,7 K€

INVESTISSEMENT : 48% - FONCTIONNEMENT : 52%

PATRIMOINE

± 56 M€ (50%)

■ Marché ■ Hors marché



917 fournisseurs
CA moyen ± 62 K€

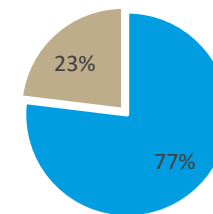
5 727 commandes
Montant moyen ± 9,7 K€

INVESTISSEMENT : 65% - FONCTIONNEMENT : 35%

SERVICES

± 16 M€ (14%)

■ Marché ■ Hors marché



1 571 fournisseurs
CA moyen ± 10 K€

10 266 commandes
Montant moyen ± 1,5 K€

INVESTISSEMENT : 2% - FONCTIONNEMENT : 98%

PORTEFEUILLE

Informatique, numérisation, impression	± 12,5 M€ - 52%
Documentation	± 5,7 M€ - 23%
Communication, location d'espaces	± 3 M€ - 12%
Fournitures générales	± 1,8 M€ - 7%
Equipements généraux	± 1,3 M€ - 5%

Equipements scientifiques	± 9 M€ - 53%
Consommables et réactifs	± 5,5 M€ - 32%
Maintenances équipements	± 1,3 M€ - 8%
Services scientifiques	± 1,3 M€ - 7%

Travaux, entretien bâtiments	± 41,6 M€ - 74%
Energies	± 9,4 M€ - 17%
Fournitures, services techniques	± 5,2 M€ - 9%
Maintenance équipements	± 216 K€ - 0,38%

Services, prestations générales	± 13 M€ - 82%
Déplacements, transport, véhicules	± 3 M€ - 18%

CARTOGRAPHIE DES MARCHES 2022

730 marchés actifs pour 87,9M€ HT

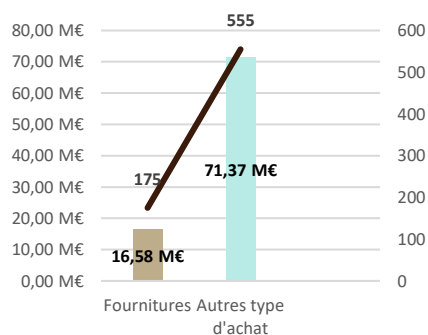
RECHERCHE ET FOURNITURES

268 marchés actifs (37%), soit ± 24 M€ d'achats sur marchés (27%)

PATRIMOINE ET SERVICES

462 marchés actifs (63%), soit ± 64 M€ d'achats sur marchés (73%)

FOURNITURES



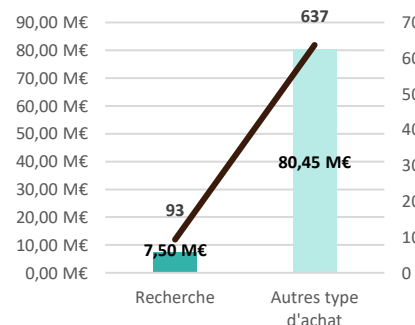
175 marchés actifs (24%)

17 M€ d'achats sur marchés (19%)

Dépenses moyennes par marché

95 K€

RECHERCHE



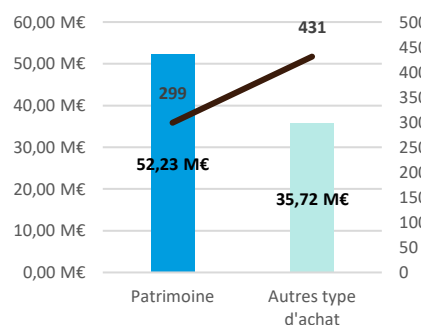
93 marchés actifs (13%)

7,5 M€ d'achats sur marchés (9%)

Dépenses moyennes par marché

81 K€

PATRIMOINE



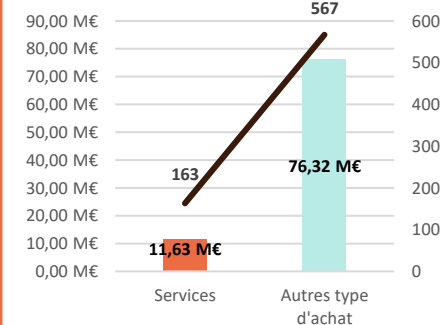
299 marchés actifs (41%)

52 M€ d'achats sur marchés (59%)

Dépenses moyennes par marché

175 K€

SERVICES



163 marchés actifs (22%)

12 M€ d'achats sur marchés (13%)

Dépenses moyennes par marché

71 K€

11 marchés-lots MATINFO4/5 ± 3 M€
 1 marché-lot base documentaire TI ± 2,4 M€
 5 marchés-lots équipement audiovisuels ± 1,7 M€
 7 marchés-lots Ouvrages ± 710 K€

2 marchés-lots Consommables scientifiques (GAUSS 2015-122 et 2020-015) ± 1,3 M€
 2 marchés-lots Spectromètre de masse Orbitrap ± 1,3 M€
 1 marché-lot combiné Cytek Aurora ± 793 K€

44 marchés-lots Accord-cadre travaux (2019-023 – 2021-097 – 2021-005) ±14 M€
 5 marchés-lots électricité/gaz ± 8,3 M€
 9 marchés-lots travaux construction SMART ± 3,7 M€
 12 marchés-lots pôle vie campus ± 3 M€

9 marchés-lots nettoyage ± 2,7 M€
 14 marchés-lots gardiennage ± 2 M€
 2 marchés-lots voyage (2014-119 et 2019-050) ± 1,6 M€
 8 marchés-lots traiteurs ± 1,1 M€



CONTACT

Direction des Achats